



Titre de séjour étudiant retiré

Par Tofita

Bonjour à tous, je suis actuellement étudiant en apprentissage dans une école d'ingénieur. Récemment mon portefeuille où se trouvait mon titre de séjour a été volé.

J'avais un titre pluriannuel qui expirait le 30 septembre 2021 et a été délivré par la préfecture de pas de calais. un an après sa délivrance j'ai changé de ville et de formation. J'ai fais la faute de ne pas prévenir la préfecture de ce changement.

Quand j'ai fais la demande de duplicata on me me la refusé et ils m'ont demandé de faire directement une demande de renouvellement en ligne.

à ma surprise cette demande a été clôturé et ne pouvait pas faire suite car mon titre a été retiré.

Quand j'ai demandé la préfecture de la somme (là où je réside actuellement) une explication, ils m'ont dit que ce titre a été retiré sans que je sois notifié en aout 2020 par le préfet du Pas de Calais suite à une non réponse de ma part pour une convocation car j'avais changé d'adresse.

Sachant que ma demande pour ATP auprès de la direccte a été accepté en septembre de 2020.

J'ai donc effectué une demande de régularisation, mais j'ai peur pour mon contrat d'apprentissage car ils m'ont dit que j'ai pas le droit de travailler en ce moment)

Sachant que pendant tout ce temps j'ai été scolarisé et je remplissais toutes les conditions de séjour.

De plus, j'ai des offres d'alternances pour l'année scolaire suivante, est-ce que cela pour freiner la signature de mon nouveau contrat.

Je suis totalement confus par tout ça et j'ai vraiment besoin d'aide s'il vous plaît pour savoir ce que je dois faire pour éviter tout autre problème administrative.

Merci d'avance pour vos réponses !